

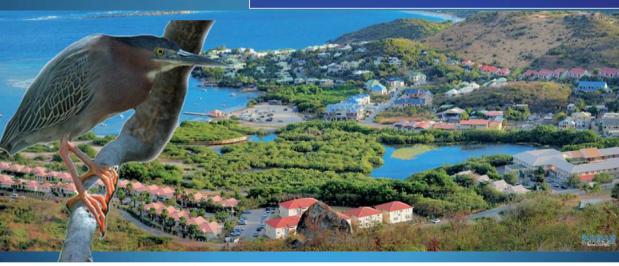
Réaliser la Maison de la Réserve : les objectifs du plan de gestion validé en 2010 :

- « Optimiser les moyens pour assurer la qualité des missions ».
- AD 8 : Réaliser une étude de faisabilité de la maison de la RN.
- Pl 22 : Créer la maison de la RN.

Un pôle d'excellence pour :

- DECOUVRIR
- CONNAITRE
- PROTEGER

Une ambition:



1 – Nature du projet : Maison de la Réserve/Centre de recherche et d'innovation (pôle de recherche en environnement et écotourisme) :



Mutualisation des locaux à définir avec le Cdl, l'Aamp,

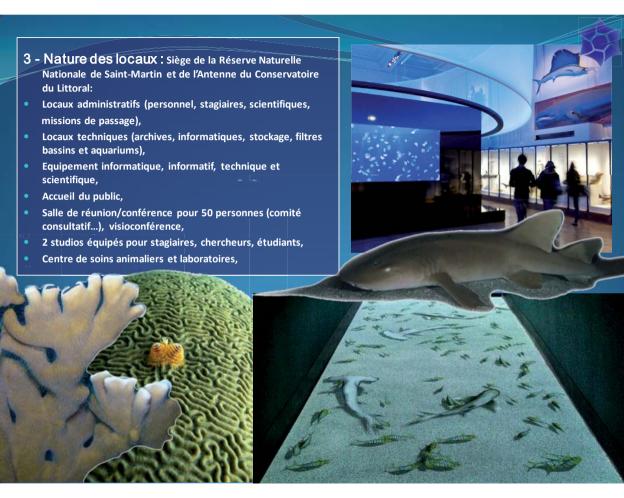
Superficie envisagée : RDC : 500m2 + et R1. Total : 600/650 m2.

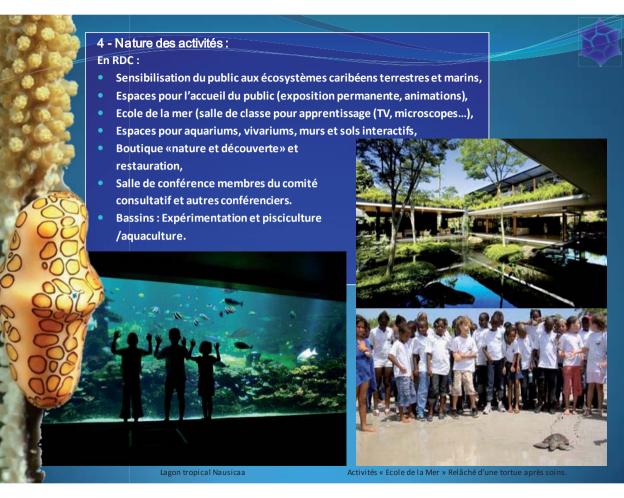
Effectifs: 16 permanents / jour et prestataires extérieurs, doctorants, étudiants, stagiaires...

Zone de mangroves à restaurer/conserver et à intégrer dans la réalisation du bâti.

Normes HQE







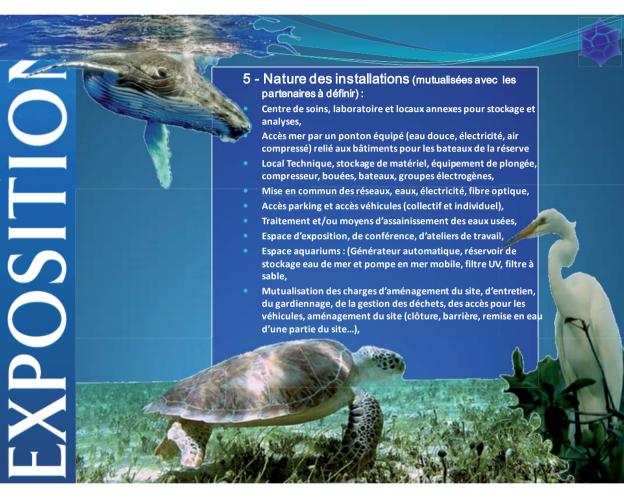
Z O

En R+1:

- Administration,
- Activités scientifiques et de police,
- Pôle universitaire (UAG et Caraïbes).
- Etudes pluridisciplinaires sur le milieu marin et terrestre,

- Salle de réunion, vidéo projection, visioconférence,
- Formation professionnelle : métiers de la mer, aquaculture, police de la nature.





ETAPE n°1 : Valider la mise en place d'un comité de suivi en vue de la réalisation de ce projet.

- Définir des objectifs stratégiques et des besoins fonctionnels et techniques,
- Identifier des contraintes et des exigences de qualité en fonction des attentes.
- Garantir la faisabilité de la mise en œuvre du projet sur les aspects organisationnels, juridiques, budgétaires, de planification et de ressources.
- Acquisition foncière à définir.
 - Faire réaliser les études d'aménagement, d'architecture, d'éco conditionnalité (Etude reconnaissance des sols, urbanisme, aquariologie, muséologie).
- Ingénierie juridique et financière (apport RNN à définir, part des partenaires, fonds structurels, FEDER).
- Garantir la coordination et le pilotage durant toute la durée de vie du projet.
- Contrôler et réceptionner les prestations fournies par le MO, ses sous-traitants le cas échéant, depuis les phases de spécifications d'avant-projet, de rédaction des cahiers des charges jusqu'aux dossiers des ouvrages exécutés (DOE).

